



Dossier de candidature pour le « Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la Cité » 2016

En 2011 un recueil des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité a été initié. Devant son succès, cette démarche a été renouvelée en 2013. Les réalisations les plus remarquables ont été rassemblées dans deux recueils « florilège » largement diffusés et consultables sur le site du MEEM.

Il importe de poursuivre la collecte et la communication de belles réalisations tout en veillant à élargir le champ de celles-ci. Pour le recueil 2016, la cible retenue concerne les collectivités de **moins de 10 000 habitants** ayant réalisé des **opérations d'aménagement en centre-bourg** qui soient exemplaires par leur **prise en compte de l'enjeu de l'accessibilité**.

Ces opérations devront également être pertinentes au regard des **autres enjeux de l'aménagement durable** (qualité urbaine et paysagère, gouvernance, etc.).

Les opérations recherchées doivent être plus avancées que le stade projet ; elles doivent déjà comporter des réalisations opérationnelles.

Les dossiers les plus intéressants viendront alimenter un premier recensement d'opérations similaires mené par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et feront l'objet d'une analyse plus poussée.

Les réalisations les plus remarquables trouveront naturellement leur place dans « le recueil 2016 des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité de la Cité ». L'ensemble des dossiers communiqués au niveau national fera l'objet d'une insertion sur le Centre de ressources de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle et viendra enrichir cette base de données de référence largement consultée par les acteurs de l'accessibilité.

Les dossiers de candidature sont à adresser au plus tard le 18 avril 2016 à la DMA par voie électronique :

dma.sg@developpement-durable.gouv.fr

Acte de candidature

Nom de l'organisme candidat (collectivité territoriale, entreprise, association, etc.) :

.....

Nom et fonction du responsable de la candidature :

.....

Nom et mél. de la personne référente (ex : élu, chef de projet ayant mené l'opération d'aménagement) :

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

Fax : Courriel :

Adresse et date de mise en service de la réalisation ou territoire d'intervention :

.....

.....

Noms, fonctions et coordonnées des partenaires impliqués dans le projet (équipe de maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, bureau d'études ou entreprise, maître d'ouvrage, etc.) :

Partenaire 1 :

.....

Partenaire 2 :

.....

Partenaire 3 :

.....

Partenaire 4 :

.....

Partenaire 5 :

.....

(Veuillez cocher la case ci-dessous)

J'accepte que tous les éléments produits dans mon dossier (photographies, textes...) fassent l'objet d'une diffusion et d'une reproduction par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Je m'engage également à fournir tous éléments supplémentaires permettant sa publication détaillée au « recueil des belles pratiques et des bons usages ».

Eléments constitutifs du dossier

A – Contexte global

Donnez ici, en une page maximum :

- les éléments de contexte (géographique, institutionnel, architectural, social, technique, financier, démographique, etc.) que vous jugez utiles ou nécessaires à la compréhension de la réalisation ou de la démarche présentée,
- la présentation des grandes caractéristiques de l'opération d'aménagement (renouvellement urbain ou opération nouvelle, localisation et superficie de l'opération, nombre et types de logements, d'espaces publics, d'équipements...)

B – La prise en compte de l'accessibilité

En deux pages maximum, précisez en quoi l'opération d'aménagement permet de répondre aux enjeux d'accessibilité.

L'appel à candidature concerne des opérations d'aménagement d'ensemble. Toutefois, n'hésitez pas à mentionner toute démarche ponctuelle associée qui améliorerait l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne du déplacement. Par exemple : présence d'un établissement recevant du public ayant fait l'objet de travaux de mise en accessibilité, présence d'un point d'arrêt de transports en commun accessible, etc.

Pensez à détailler les éléments techniques mais également les éléments organisationnels (partenaires impliqués, concertation, etc.) et financiers (coût global, participation de chaque partenaire, etc.) qui ont permis d'aboutir à la mise en œuvre du projet.

C – Les points forts de la réalisation, au-delà de l'amélioration de l'accessibilité

Bien que l'amélioration de l'accessibilité constitue le cœur des préoccupations de cet appel à candidature, merci d'indiquer, en une page maximum, les autres « points forts » de votre opération d'aménagement. Par exemple : concertation et gouvernance, qualité urbaine et paysagère, sobriété des aménagements et maîtrise des coûts, etc.

Conclusion

Ecrivez en quelques lignes le texte de présentation de votre réalisation que vous voudriez voir retenue lors de la publication du « Recueil des belles pratiques et des bons usages en matière d'accessibilité de la Cité »

Pièces à joindre au dossier de candidature :

- plusieurs photos sont nécessaires (au maximum 10 de résolution 300 dpi)
- si besoin : plan, schéma... (un ou plusieurs si cela permet une meilleure compréhension)